

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

4 octobre 2012

Dossier complet le :

4 octobre 2012

N° d'enregistrement :

F08212P0158

1. Intitulé du projet

"Défrichement de 4 sites sur le Haut-Forez : plantations résineuses de
Molinvé, l'Olme, Manjasson et landes enfrichées de Jeansagnière"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHETAILLE Jean-Yves, Président

RCS / SIRET

3 9 8 1 5 3 4 2 2 2 0 0 3 7 1

Forme juridique

Association loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 51 a | Défrichements < 25 ha sur chacun des sites |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichements de 4 sites sur les communes de Sauvain (Molinvé), Chalmazel (Manjasson et l'Olme) et Jeansagnière dans le cadre d'un programme de "Maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés", financé par la Région Rhône-Alpes et la DATAR Massif central.

4.2 Objectifs du projet

Défrichage dans le cadre d'une remise en activité agricole de milieux en déprise ou dégradés, favorable à la trame verte. Restauration de corridors biologiques et d'habitats d'intérêt communautaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Sur Sauvain et Chalmazel : défrichage par abattage des résineux anciennement plantés, débardage et broyage des souches entre novembre 2012 et avril 2013
- Sur Jeansagnière : sur printemps 2013 et/ou automne 2013, travaux ponctuels et localisés de bûcheronnage avec évacuation ou destruction des rémanents afin de recréer une mosaïque de végétation permettant le pâturage et le parcage du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Sauvain et Chalmazel : réhabilitation de prairies de fauche ou de pâtures
- Sur Jeansagnière : projet de création d'une estive sur les parcelles communales (environ 30 ha de landes à callune et myrtille abandonnées concernées)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|--------|
| Superficie défrichée à Sauvain, Molinvé | 1,4 ha |
| Superficie défrichée à Chalmazel, l'Olme | 3 ha |
| Superficie défrichée à Chalmazel, Manjasson | 1 ha |
| Superficie défrichée à Jeansagnière (relevant du code forestier) | 6 ha |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

1er site: lieu-dit Jasserries de Molinvé, Sauvain
 2eme site : lieu-dit l'Olme, Chalmazel
 3eme site : lieu-dit Manjasson, Chalmazel
 4eme site : lieu-dit Croix du Cheix blanc

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Coordonnées :

1 : 3°51'41.7"E / 45°38'58.0"N

2 : 3°49'46.6"E / 45°42'23.1"N

3 : 3°48'16.5"E / 45°42'36.2"N

4 : 3°49'58.0"E / 45°44'26.2"N

et Haut du Colombier, Jeansagnière

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? _____

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Les défrichements sont fonctionnellement liés à la remise en activité agricole des zones ciblées et aux autres actions prévues dans le programme : semis d'espèces de prairies locales, entretien des milieux par le pâturage, suivis de l'évolution de la végétation suivant les itinéraires techniques adoptés...

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Molinvé : plantation résineuse

Olme : plantation résineuse

Manjasson : plantation résineuse

Jeansagnière : landes, friches

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

-

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les 4 sites se situent sur la ZNIEFF de type 2 "Monts du Forez" n° 4208 2 des sites (Molinvé et Manjasson) se situent sur la ZNIEFF de type 1 n° 42080028 "Hautes Chaumes du Forez" |
| en zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Jeansagnière, PNR Livradois-Forez |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les plantations de Manjasson et de Molinvé se situent dans le site N2000 FR8201756 "Hautes-Chaumes du Forez" Le site de l'Olme et de Jeansagnière se situent respectivement à 300 m et 1,5 km du site FR8201758 |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | "Milieux alluviaux et aquatiques du Lignon, du Vizézy, de l'Anzon et de leurs affluents" |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Négligeable : abreuvement des bêtes à l'estive |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Effets positifs à long terme : réouverture de milieux favorables à la faune, la flore et aux habitats du territoire Effets négatifs temporaires : possible dérangement ponctuel de la faune lors des travaux (prévus hors période d'enjeux biologiques) |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Restauration favorable aux milieux de la directive habitats |

| | | | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Négligeable : engins de chantier lors des travaux puis travaux agricoles traditionnels par la suite |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Négligeable : présence ponctuelle de troupeaux et sur les prairies, possible épandages ponctuels d'effluents d'élevage dans les pratiques traditionnelles du territoire (limités de plus dans le cadre d'une convention avec les éleveurs) |
| Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Négligeable : engins de chantier lors des travaux |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Négligeable : engins de chantiers ou de travaux agricoles |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vocation sylvicole du terrain remplacée par une utilisation agricole (Molinvé, l'Olme et Manjasson) ou remise en activité agricole de terrains abandonnés. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes mettra tout en oeuvre afin de limiter l'impact des travaux sur ces sites en convention avec les propriétaires et exploitants : concertation locale, expertises et suivis écologiques, programmation adéquate des travaux (période, cahiers des charges avec les entreprises...)

Les impacts du projet seront globalement positifs à long terme et les travaux prévus répondent aux enjeux du territoire : réouverture et restauration de milieux abandonnés (landes enfrichées) ou dégradés (plantations résineuses), création de conditions favorables aux espèces floristiques et faunistiques des milieux ouverts, extensification de l'agriculture... Le projet répond donc directement aux enjeux principaux du territoire et aux préoccupations environnementales, notamment sur les sites Natura 2000, directement concernés pour 2 des sites.

A ce titre, il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact approfondie pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|--------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Vourles

le,

4 octobre 2012

Signature

